

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives,
NATURELLEMENT



CA Saint-Avold Synergie 57500



Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie



casas_synergie

20
25



Le mot du PRÉSIDENT

En 2025, la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie a poursuivi son action au service de ses 41 communes et de leurs habitants, en portant à la fois de grands projets d'avenir et des actions concrètes du quotidien.

L'année a notamment été marquée par l'annonce de l'implantation à Saint-Avoid de la première usine française de recyclage de textiles en polycoton de l'entreprise américaine Circ. Retenu parmi 80 sites étudiés, notre territoire accueillera un investissement de 450 millions d'euros, avec 200 emplois directs et indirects à la clé. Une reconnaissance de notre potentiel industriel et de notre capacité à accompagner la transformation de notre économie.

Notre action s'est également poursuivie au plus près des besoins du territoire : soutien aux commerçants et artisans, accompagnement des projets, développement de l'habitat et du commerce avec la Maison Cœur de Ville et des Projets, qui a notamment permis d'accompagner 14 entreprises dans leurs investissements.

Dans les domaines essentiels du quotidien, nous avons continué à préparer l'avenir : alimentation en eau potable, modernisation des réseaux, assainissement, gestion des déchets et mobilités. Le lancement du schéma directeur d'alimentation en eau potable illustre cette volonté d'anticiper les besoins futurs.

En matière d'environnement, de qualité de vie et d'attractivité, plusieurs projets ont également avancé : valorisation de la carrière Barrois, création du Sentier du Grand-Duc, développement des aires de camping-cars et valorisation de près de 300 kilomètres de sentiers de randonnée.

Derrière ces réalisations, il y a un travail quotidien souvent moins visible : planifier, coordonner, entretenir, accompagner et sécuriser. C'est aussi cela, l'action communautaire.

Je remercie les élus communautaires, les maires de nos 41 communes, les agents de la CASAS et l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement au service du territoire.

Ce rapport ne peut tout raconter, mais il témoigne d'une agglomération présente au quotidien et engagée dans la préparation de son avenir.

Répondre aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant le territoire de demain : c'est cette ambition qui guide notre action.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Salvatore COSCARELLA

Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie,
Maire de Valmont

SOMMAIRE

03	<i>Le point sur...</i>	
	Conseil communautaire	3
	Conférence des maires	3

L'actualité des services

04	Développement économique	4-5
	Commerce et habitat	6-7
	Urbanisme	7
	Gestion des déchets	8
	Environnement	9
	Transport et mobilités	10-11
	Eau et assainissement	12-13
	Tourisme	14-15
	Complexe nautique	16
	Police Municipale	17
	Politique de la ville	18
	Égalité Homme Femme	18
19	Relais Petite Enfance	19
	France Services	19

Grand angle

20	Les finances	20-21
	Coup d'oeil sur le budget	22
	Le territoire en chiffres	23

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE



79

conseillers
communaux

8

séances de
conseil tenues
en 2025

188

soit le nombre de points
étudiés en 2025

CONFÉRENCE DES MAIRES

Conformément à la loi "engagement et proximité" qui modifie un grand nombre de règles techniques applicables aux collectivités et à leurs groupements. Le président, M. Coscarella a réuni pour l'année 2025, les 41 Maires de la CASAS à 4 reprises :

La première réunion s'est tenue en mars 2025. Elle a été consacrée à la présentation de la Cyber Sécurité par la Société BIS PRO, d'une présentation de l'association ECTI du Plan Communal de Sauvegarde ainsi que la présentation du Relais Petite Enfance (RPE)

La deuxième rencontre a eu lieu en juillet 2025. Elle a permis la présentation du contrat local de Santé (CLS) et une présentation sur la mutualisation de la vidéoprotection sur le territoire de la CASAS.

La troisième réunion s'est déroulée en septembre 2025. Les échanges ont porté sur : une communication électorale présentée par le cabinet SOLER-COUTEAUX et associés, la prise de compétence « Petite Enfance » présentée par Mme SCHAEFER de la CAF et sur les ombrières des parkings de la gare ferroviaire présenté par la société MANERGY.

Et enfin la quatrième rencontre s'est tenue en décembre 2025 avec une présentation du projet VERSO ENERGY par la société VERSO ENERGY et d'une présentation du Village Prévention par la MACIF.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Bus de l'entrepreneuriat

De mai à octobre 2025, le « Bus de l'Entrepreneuriat » a sillonné la Moselle, avec plusieurs arrêts sur le territoire de la CASAS, afin d'aller à la rencontre des futurs entrepreneurs.

Sélectionnée par Bpifrance pour déployer ce dispositif dans le département, BGE Alsace-Lorraine a pour mission de sensibiliser tous les publics à l'entrepreneuriat. Le bus permet d'aller au plus près des usagers, de rencontrer les porteurs de projets et de leur proposer un accompagnement individuel : démarches entrepreneuriales, recherche de financements adaptés et documentation selon leurs besoins.

Cette solution facilite également l'accès aux partenaires de l'accompagnement à la création d'entreprise.



23

permanences
sur le territoire



211

personnes
rencontrées et
sensibilisées



49

entrepreneurs
détectés



70

entrepreneurs
accompagnés
et/ou
orientés



spie batignolles

Entreprise SPIE BATIGNOLLES Inauguration

Acteur majeur du bâtiment, des infrastructures et de l'énergie, le groupe Spie Batignolles poursuit son développement sur le territoire avec l'installation de son agence dans de nouveaux locaux situés au sein de la zone du Gros Hêtre à Saint-Avold.

Présente localement depuis 2012 avec une première implantation à Behren-lès-Forbach, l'entreprise a notamment réalisé la construction de la clinique Saint-Nabor à Saint-Avold en 2015 et 2016.

Précédemment située rue du Brack, l'agence a déménagé en début d'année 2025 dans des locaux plus spacieux de 500 m², intégrant bureaux et dépôt, afin d'accompagner son développement et de mieux répondre aux besoins du territoire. Une dizaine de collaborateurs permanents y travaillent, appuyés par une trentaine de professionnels mobilisés selon les projets.

L'entreprise dispose également d'une filiale interne, Présence, dédiée aux projets de proximité. Ses interventions vont de petits chantiers jusqu'à des projets de plusieurs millions d'euros, auprès d'industriels comme TotalEnergies, Afyren-Neoxy ou Maash, mais aussi de bailleurs sociaux, de collectivités et de l'armée.

Les nouveaux locaux serviront de point d'appui pour développer les activités locales, recruter des talents du territoire et accompagner des chantiers d'envergure, à l'image des réalisations techniques menées sur la plateforme industrielle de Carling/Saint-Avold ou pour l'entreprise Arkema.

Une avancée majeure pour le territoire

La société américaine Circ® a choisi Saint-Avold pour implanter sa première usine de recyclage chimique de textiles usagés en polycoton. Le projet Circ® est le quatrième plus important à l'échelle nationale, avec un investissement de 450 millions d'euros qui permettra la création de 200 emplois, directs et indirects. Saint-Avold a été retenue parmi 80 sites.

L'usine aura pour objectif de traiter 70 000 tonnes de textiles par an, soit environ 200 tonnes par jour. Elle comprendra également un centre de recherche et développement dédié à l'innovation dans le recyclage textile.

Les travaux de construction devraient débuter à l'été 2027 sur les 15 hectares de la plateforme de Carling, avec un démarrage d'activité espéré au 2ème trimestre 2029.



Salon CEM57 à Saint-Avold

La troisième édition du Salon CEM57 s'est tenue en octobre à l'Agora à Saint-Avold. La CASAS n'a pas manqué ce rendez-vous incontournable visant à connecter les collectivités et les entreprises autour de temps d'échange, de prises de contact, de conférences, d'ateliers, de rendez-vous d'affaires, le tout dans une ambiance conviviale.

Plus de 1000 visiteurs ont pu échanger avec les 86 exposants présents tout au long de la journée.



Espace Materiautech Lorraine Inauguration

La CASAS a inauguré l'espace Materiautech Lorraine à L'Hôtel d'entreprises de Porcelette, au cœur du Composite Park. Cet événement a réuni de nombreux acteurs de la filière plasturgie et composites, ainsi que des représentants institutionnels.

Fruit d'un partenariat entre le Pôle de Plasturgie de l'Est (PPE), Polyvia, la plateforme Plastinnov de l'Université de Lorraine et le soutien de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, cet espace a été créé dans le cadre de la convention de revitalisation associée à la société Creutzwald Injection (groupe Plastivaloire).

La Matériautech Lorraine met à disposition un large éventail de matériaux innovants, destinés aux industriels, enseignants, étudiants et chercheurs. Elle a pour ambition de favoriser les échanges, la découverte et l'innovation au sein de la filière régionale.

Cette inauguration renforce la vocation du Composite Park à être un pôle d'excellence et un moteur d'innovation pour les matériaux et énergies d'avenir en Lorraine.

COMMERCE ET HABITAT

Dispositif Aide Ciblée



Le Balata, SAINT-AVOLD



Le Jardin Fleuri, MORHANGE



Parent'Vrac, PORCELETTE



Arrogance, SAINT-AVOLD



Chiffres clés

14

commerçants
et artisans

ont bénéficié du dispositif
d'aide ciblée à l'investissement

93 534,97 €

soit la participation

financée par la CASAS

Inauguration



Maison Cœur de Ville & des Projets un nouvel espace au service du territoire

Afin de renforcer l'attractivité de son centre-ville, la Ville de Saint-Avold et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ont créé la Maison Cœur de Ville et des Projets, inaugurée en juin 2025. Implantée au 1, rue Hirschauer, cette structure constitue un véritable guichet unique destiné aux habitants, commerçants, artisans et porteurs de projets.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de l'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) et du programme Action Cœur de Ville. Son objectif est d'accompagner les projets liés à l'habitat, au commerce et au développement économique, tout en facilitant l'accès aux dispositifs d'aides et aux permanences de partenaires spécialisés comme France Rénov', l'ADIL ou SOLIHA.

Avec la Maison Cœur de Ville et des Projets, la CASAS affirme sa volonté de placer les habitants et les acteurs économiques au cœur de son développement, en proposant un accompagnement de proximité et en construisant une ville plus dynamique, durable et attractive.

Toutes les permanences des acteurs
du territoire ici !

France Rénov', ADIL 57, Calm
Soliha, UNPI, CAUE...





Salon de l'Habitat 2025

La CASAS était une nouvelle fois présente au Salon de l'Habitat en 2025. Le service habitat a tenu un stand afin de présenter les dispositifs d'aide et d'accompagnement aux propriétaires désireux d'effectuer des travaux de rénovation dans leur habitation. Avec la présence de conseillers SOLIAH et de l'ADIL57, il était possible d'obtenir toutes les informations nécessaires pour un projet de rénovation énergétique.



URBANISME

Au cours de l'année 2025, le service Urbanisme a poursuivi sa mission d'accompagnement des communes et des usagers dans la mise en œuvre de leurs projets d'aménagement et de construction.

En parallèle de cette mission réglementaire, le service a apporté un appui technique et juridique aux communes, en accompagnant les élus dans l'application des règles d'urbanisme et dans l'évolution de leurs projets.

Le service Urbanisme collabore activement avec les différents membres du Schéma de Cohérence Territoriale du Val-de-Rosselle (SCoT), regroupant ainsi plusieurs intercommunalités autour d'un projet de territoire visant à mettre en cohérence l'ensemble des politiques sectorielles notamment en matière d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement et de paysage.

En détail

1327
dossiers traités
en 2025 dont :

651 certificats d'urbanisme
d'information et opérationnel

546 déclarations préalables de travaux

119 permis de construire

4 permis d'aménager

7 permis de démolir

GESTION DES DÉCHETS

Un service public au cœur des enjeux environnementaux

La Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, grâce à sa régie de collecte, assure un service complet de gestion des déchets pour les habitants du territoire : collecte des ordures ménagères, collecte du verre et des cartons, gestion des 3 déchèteries...

Bilan 2025

Les quantités d'ordures ménagères résiduelles et de déchets déposés en déchèterie restent inférieures aux références nationales des collectivités de même typologie. Cette situation témoigne notamment de quantités globalement maîtrisées sur plusieurs flux.

L'analyse de la composition des ordures ménagères révèle toutefois un important potentiel de réduction et de valorisation. 27 % des ordures ménagères sont constituées de biodéchets, tandis que 29 % correspondent à des déchets relevant de filières de valorisation ou de la responsabilité élargie des producteurs (REP). Au total, environ 3 850 tonnes pourraient potentiellement être détournées de l'incinération et de l'enfouissement.

Montant de la REOM annuelle

Foyer 1 personne	160€
Foyer 2 personnes	320€
Foyer 3 personnes	400€
Foyer 4 personnes	454€
Foyer 5 personnes	523€



Défis à venir

La maîtrise des coûts constitue un enjeu majeur pour le service public des déchets. En 2025, le transport et le traitement représentent 58 % des charges, devant la pré-collecte et la collecte (34 %). Les quatre principaux postes de dépenses — traitement des ordures ménagères, tri et acheminement des flux, collecte des OMR et biodéchets, traitement en déchèterie — représentent à eux seuls 53 % des charges du service.

Autre enjeu à anticiper : la hausse progressive de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP). Elle représentait 328 000 € en 2025 et pourrait augmenter de 84 000 € d'ici 2030, à quantités constantes, soit une hausse estimée à 1,70 € par habitant.

Chiffres clés

170
kg/hab.

d'ordures ménagères
résiduelles collectées
en 2025

41
kg/hab.

d'emballages et
papiers hors verre
collectés

153,6
kg/hab.

de déchets apportés
en déchèterie, hors
gravats

183€
/hab.

de charges pour le
service en 2025



Agir pour réduire et mieux valoriser

Face à ces enjeux, la réduction des déchets à la source, le développement du tri et de la valorisation des biodéchets constituent des leviers essentiels. La caractérisation des déchets permet d'identifier les flux encore présents dans les ordures ménagères et d'orienter les futures actions de prévention et de sensibilisation.



Des animations ludiques et engagées

En 2025, le service environnement de la CASAS a poursuivi ses interventions dans les écoles du territoire afin de sensibiliser les élèves au tri des déchets et à la protection de l'environnement. À travers des échanges et des activités ludiques, les enfants ont découvert les différents dispositifs de tri et de valorisation : conteneurs à verre et à papier, déchèteries, compostage, etc. Ils ont également été amenés à réfléchir aux conséquences des déchets sur l'environnement et aux gestes permettant de réduire leur impact. Pour rendre ces apprentissages plus concrets, plusieurs animations ont été proposées, notamment le « Basket au tri » et le « Burger tri », permettant aux élèves de tester leurs connaissances tout en s'amusant.

De septembre à décembre 2025 cela représente 20 animations et 400 élèves sur les communes de Vahl-Ebersing, Saint-Avold, Guessling-Hemering et Carling.

Collecte de jouets

La CASAS a participé à une grande collecte solidaire de jouets, organisée en partenariat avec les collectivités adhérentes, Emmaüs, Ecosystem et Ecomaison. Grâce aux différents points de collecte installés sur le territoire, 519 kg de jouets ont été collectés sur le territoire de la CASAS. Les jouets collectés ont ensuite été triés, nettoyés et, lorsque nécessaire, réparés avant d'être confiés à des associations. Ces dernières les redistribuent aux enfants à l'occasion des fêtes de Noël.

ENVIRONNEMENT

Jeunes Éco-Engagés

En 2025, la CASAS a mené l'appel à projets « Jeunes Éco-Engagés » auprès des écoles élémentaires du territoire, afin de sensibiliser les élèves au tri et à la valorisation des déchets. Les élèves participants ont réalisé des affiches mémo-tri, alliant créativité et pédagogie pour rendre les consignes de tri plus simples et accessibles.

Les réalisations ont été présentées lors du Salon de l'Habitat, à l'Agora de Saint-Avold, du 28 au 30 mars 2025. Le Président de la CASAS s'est ensuite rendu dans les établissements participants afin de découvrir les projets et de récompenser l'implication des élèves.

Collecte éco-solidaire de vélos

Du 28 mars au 30 avril 2025, la CASAS a organisé, avec le soutien du Secours populaire français, une grande collecte de vélos dans le cadre de la première édition des Gestes Éco-Solidaires.

L'opération a permis de récolter une cinquantaine de vélos, pour enfants et adultes, grâce à la mobilisation des habitants. Les vélos collectés ont ensuite été remis à des personnes en situation de précarité.



TRANSPORT ET MOBILITÉS

En 2025, le réseau de transport « Transavold » de la CASAS n'a pas connu d'évolution majeure. En revanche, dans la perspective de la préparation au renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP), une expérimentation sur 2 lignes a été lancée, en septembre, à l'occasion de la Semaine de la Mobilité et la ligne 7, dite « Santé » a été aménagée pour tester un arrêt provisoire au niveau de l'établissement de santé Lemire et ainsi compléter la desserte des centres de santé situés sur la ville de Saint-Avold. Le bilan de ces expérimentation et test sera effectué afin de déterminer s'il est opportun de les inscrire définitivement au sein du plan de transport de la prochaine DSP.

Transport urbain et interurbain

Expérimentation sur les lignes TS 6 « Carling-L'Hôpital-Gare routière de Saint-Avold » et TS 10 « Folschviller-Valmont – gare routière de Saint-Avold » : fréquence étendue avec des services triplés représentant 3 ou 4 allers-retours par demi-journée. Il est à noter que cette expérimentation est née des demandes exprimées par les usagers du réseau transavold mais également de l'implantation de nouveaux services, comme par exemple, le pôle de santé qui s'est développé du côté du quartier « Belle Fontaine » à Valmont créant ainsi de nouveaux besoins.

Transport à la Demande (TAD)

Ouvert du lundi au samedi, de 8 h à 17 h pour 4 allers-retours par semaine. Un chauffeur et un véhicule ont été affectés à Morhange afin d'améliorer le service sur la partie sud du territoire. La croissance du TAD continue avec 4 568 courses effectuées, soit 1 130 de plus qu'en 2024, soit une augmentation de 32%.



Réseau de transport scolaire « Tran'School »

Démarrée en 2024, l'opération de sensibilisation à la sécurité dans les cars « Loupiots » ; session mêlant aspect théorique et pratique (exercice d'évacuation d'un car) afin de rappeler les règles de sécurité à bord et à l'entrée et la sortie d'un car a été reconduite en partenariat avec le délégataire, Transdev.



Bilan de l'opération
 3 établissements scolaires
 250 élèves sensibilisés
 400 000 voyages
 2 300 élèves transportés

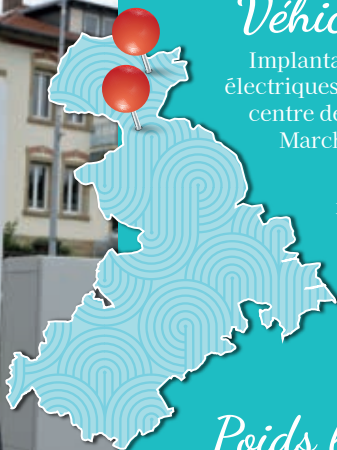
Transport transfrontalier

Bi bus : mené dans le cadre du programme européen de coopération transfrontalier Interreg Grande Région, les Communautés d'Agglomération de Forbach Porte de France, Sarreguemines Confluences, l'Académie de Nancy-Metz et la CASAS se sont associées avec la ville de Sarrebrück, afin de créer un projet partenarial sur le thème des échanges culturels franco-allemands, à travers la langue.

Bilan de l'opération
 9 écoles concernées
 450 élèves sensibilisés

Électromobilité

Dans sa volonté de développer les flottes de véhicules à faibles émissions et d'étendre le maillage sur son territoire, la CASAS a continué le déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques légers et accompagner le projet d'implantation d'une station de recharge pour poids lourds sur la zone d'activités de l'Europort à Saint-Avold.



Véhicules légers

Implantation de 4 nouvelles bornes de recharges pour véhicules électriques légers : rue Jean-Marie Conti sur le parking en face du centre de santé GMSI Sylvain WEILLING à L'Hôpital et place du Marché à Saint-Avold.

Chaque emplacement est équipé d'une borne de recharge rapide avec 2 points de charge ainsi que d'une borne de recharge de type lente avec un terminal de paiement électronique.

**Coût de l'opération
118 312,29 € HT**

Poids lourds

Réalisation des études de géodétection pour localiser les réseaux enterrés et des analyses géotechniques par l'opérateur privé qui s'est manifesté pour l'implantation d'une station de recharge pour poids lourds électriques sur le parking de l'Europort situé derrière le bâtiment des douanes.

Présentation de l'avant-projet sommaire prévoyant une infrastructure totale de 8 bornes en 2 phases.

Mobilité douce bilan du dispositif

jusqu'à
150€
d'aide à
l'achat

82
bénéficiaires

7 200€
d'aide
reversée



Aire d'accueil gens du voyage

En 2025, la gestion de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage a été assurée par la Société SAINT-NABOR SERVICES, via une Délégation de Service Public. Le contrat a été renouvelé au 1er janvier 2022 pour une durée de 5 ans, moyennant une prestation financière de

**135 670€
net/an.**

EAU ET ASSAINISSEMENT



Janvier à décembre
DIFFEMBACH-LES-HELLIMER ET HELLIMER

Poursuite de la mise en conformité de l'assainissement

La dernière tranche s'est poursuivie tout au long de l'année avec la déconnexion de 305 fosses septiques et le déraccordement des eaux pluviales dans certains secteurs des deux villages.

Mars
SAINT-AVOLD

Fin des travaux le point A2 à la station d'épuration de Saint-Avold



Mars
VALMONT

Fin des travaux (Tranche 1) de gestion du ruissellement eaux pluviales rue du 26 novembre 1944



Réflexion et lancement du changement de la supervision

La supervision est un système qui permet de surveiller, contrôler et piloter en temps réel les installations de stockage et de distribution de l'eau potable. Ces équipements collectent en permanence des informations sur le réseau et permettent aux exploitants d'intervenir rapidement en cas d'anomalie. Les principales fonctions sont : surveiller, commander à distance, détecter les anomalies, déclencher des alarmes et enregistrer les données.

Octobre
CASAS

Mise en place des nouvelles redevances de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Depuis le 1er janvier 2025, les Agences de l'eau appliquent une réforme de leurs redevances afin de mieux financer la préservation de la ressource en eau et d'encourager une gestion plus responsable.

Cette réforme supprime les anciennes redevances liées à la pollution domestique et à la modernisation des réseaux, remplacées par de nouvelles redevances sur la consommation d'eau potable et la performance des réseaux d'eau et d'assainissement.

L'objectif est de rendre le financement plus équitable tout en incitant les collectivités à améliorer les performances de leurs réseaux et à réduire les pertes d'eau.

Septembre - Octobre
SAINT-AVOLD

Travaux de sécurisation sur le château d'eau Rue de la carrière

Les bétons intérieurs et extérieurs du château d'eau ont été réhabilités afin de sécuriser l'ouvrage. Ces travaux garantissent la pérennité en préservant son intégrité structurelle et son bon fonctionnement à long terme.

Novembre **5 COMMUNES**

Lancement de l'étude pour la réalisation du PPSG

Le Plan de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux (PGSSE) est une démarche préventive visant à garantir la qualité de l'eau potable, de la source jusqu'au robinet du consommateur. Il consiste à identifier les risques pouvant affecter la qualité de l'eau et à mettre en place des mesures pour les maîtriser. Son objectif est d'assurer une distribution d'eau conforme aux exigences sanitaires tout en améliorant en continu la gestion du service.

Avril
5 COMMUNES

Lancement du Schéma directeur d'alimentation en eau potable

Un schéma directeur d'alimentation en eau potable (SDAEP) est un document de planification. Il dressera un état des lieux du réseau d'eau potable du territoire et identifiera les besoins futurs en eau, en tenant compte de l'évolution de la population, des ressources disponibles et des infrastructures existantes. Il en découle un plan d'actions et d'investissements à réaliser à court, moyen et long terme pour garantir une alimentation en eau potable suffisante, de qualité et sécurisée pour les usagers.

Juin

CARLING ET L'HÔPITAL

Marché pour la réhabilitation de l'armoire électrique de la station d'épuration

Construction d'un local attenant au bâtiment d'exploitation existant afin d'y installer la nouvelle armoire électrique et de procéder à la refonte complète du système de supervision.



ement et des

Juillet - Août
VALMONT

Travaux de réhabilitation de conduite d'eau potable rue des Vergers

Travaux de réhabilitation de 180 mètres linéaires de conduite d'eau potable, incluant le renouvellement de 16 branchements.



Septembre
5 COMMUNES

à l'eau potable
ons de production, de
ur le fonctionnement du
de la supervision sont :

le
rière
ne du
t sa
relle



Avril
HARPRICH

Démarrage des travaux pour la mise en conformité de l'assainissement

Démarrage de la tranche 1, avec la pose des réseaux de collecte et de transfert et la réhabilitation de la lagune de la Mutche.



Décembre
SAINT-AVOLD

Changement d'une pompe du forage 5



Prix global de l'eau et de l'assainissement sur le territoire en 2025

Secteur SEBVF GUESSLING-HÉMÉRING, LELLING, HARPRICH	5,56 € TTC/m³
Secteur SEHF LANING, LIXING-LÈS-SAINT-AVOLD, MAXSTADT, BIDING, VAHL-EBERSING, ALTRIPPE, LEYVILLER, DIFFEMBACH-LES-HELLIMER ET HELLIMER	5,39 € TTC/m³
Secteur SMERE GROSTENQUIN, MORHANGE, RACRANGE, BARONVILLE	5,52 € TTC/m³
Secteur CASAS SAINT-AVOLD, VALMONT, FOLSCHVILLER, DIESEN ET PORCELETTE	4,74 € TTC/m³
Secteur SIEB ALTIVILLER, VALMONT (SECTEUR GARE), LACHAMBRE, MACHEREN	4,95 € TTC/m³
Secteur SIEW CARLING, L'HÔPITAL	5,41 € TTC/m³

Ancien site industriel reconverti en espace naturel remarquable, la carrière Barrois constitue aujourd'hui un site majeur pour la biodiversité du territoire. En 2025, la CASAS a achevé un important programme de sécurisation et d'aménagement visant à concilier préservation des milieux naturels, sécurité des usagers et ouverture au public.

Les travaux ont notamment permis l'installation de près de 3 km de glissières anti-intrusion, la reprise des clôtures, l'aménagement de trois accès avec tourniquets accessibles aux personnes à mobilité réduite, la sécurisation des cheminements piétons et le renforcement de la piste VTT. Des bancs panoramiques et un observatoire consacré à la faune aquatique et au Grand-Duc d'Europe ont également été installés.

Ces aménagements permettent désormais un accès sécurisé au site tout en limitant la fréquentation des secteurs écologiquement sensibles.



Sécurisation et valorisation de la Carrière Barrois

Montant de l'opération :

418 698,34 € TTC

Financés par l'État (243 040€) et la CASAS (175 658,34€), travaux effectués par l'entreprise SMTPE.



Dans le prolongement des travaux réalisés sur la carrière Barrois, la CASAS a créé le Sentier du Grand-Duc, un nouvel itinéraire destiné à valoriser le patrimoine naturel du site et à sensibiliser les visiteurs à sa biodiversité.

Balisé en partenariat avec le GECNAL et le Club Vosgien, le parcours comprend plusieurs points de vue, espaces de repos et un observatoire dédié à la biodiversité. Son tracé permet d'orienter les visiteurs vers les secteurs adaptés tout en préservant les zones les plus sensibles.

Le nom « Sentier du Grand-Duc » a été retenu à l'issue d'une consultation citoyenne, en référence au Grand-Duc d'Europe, espèce emblématique présente sur le site.

Ce projet contribue au développement d'un tourisme de proximité fondé sur la découverte et la préservation du patrimoine naturel. Il en est de même pour le projet d'éco-cabanes Coucou, délibéré en 2025, qui devrait voir le jour prochainement au cœur de la carrière Barrois.

La CASAS s'appuie sur un partenariat historique avec les clubs vosgiens de Saint-Avold et Les Chnobottes de Racrange pour entretenir, baliser et valoriser près de 300 km de sentiers sur le territoire communautaire.

En 2025, plusieurs actions ont permis d'améliorer l'accueil et la sécurité des randonneurs : renouvellement des pupitres et totems, création de nouvelles cartographies et amélioration de la signalétique.

Le Club Vosgien de Saint-Avold entretient près de 200 km de sentiers, avec 1 432 heures de bénévolat et 8 479 km parcourus en 2025, représentant près de 20 000 € de travail bénévole.

Les Chnobottes assurent le balisage de 10 circuits, soit environ 100 km, et ont également réalisé de nouveaux pupitres d'accueil ainsi qu'un topoguide présentant les cartes, descriptifs et points d'intérêt des dix sentiers.



Création du Sentier du Grand-duc

Développement des aires de camping-cars

Dans le cadre de sa stratégie de développement touristique, la CASAS soutient les communes dans la création d'aires de camping-cars.

En 2025, deux projets ont bénéficié de l'aide communautaire :

Aire de camping-cars de Saint-Avold

L'aire située rue de l'Ermitage, à l'entrée de la forêt d'Oderfang, comprend 12 emplacements, ainsi que des équipements en eau et électricité, une aire de vidange et un accès Wi-Fi.

Le montant total de l'investissement est de 121 902,85 € HT, avec une participation financière de la CASAS de 60 000 € HT.

Aire de camping-cars de Morhange

La commune de Morhange va également développer une aire de 12 emplacements, avec des équipements accessibles toute l'année (l'eau potable, l'électricité, vidange, tri des déchets, Wi-Fi et système de sécurisation du site.)

Le montant total de l'opération est de 283 864,42 € HT, avec une participation financière de la CASAS de 60 000 € HT.



TOURISME

En 2025, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a poursuivi sa stratégie de développement touristique autour de trois priorités : valoriser son patrimoine naturel, renforcer l'offre d'accueil et accroître le rayonnement du territoire à travers des projets structurants et des événements fédérateurs.



Les 17 et 18 mai 2025, Macheren a accueilli la première édition des Journées Mauritaniennes, avec le soutien de la CASAS et de l'Office National du Tourisme Mauritanien.

La CASAS a accompagné la commune sur les volets logistique, organisationnel et communication. Conférences, ateliers, concerts, spectacles, restauration et animations ont permis au public de découvrir la culture mauritanienne.

Un projet pédagogique mené auprès des écoles primaires des 41 communes a également sensibilisé les élèves à l'amitié et aux échanges avec la Mauritanie.

Cette manifestation a renforcé le rayonnement du territoire, la coopération internationale et l'ouverture culturelle des jeunes.



Développement et
valorisation du
réseau de sentiers
de randonnée



Soutien aux
agriculteurs en
faveur de la
biodiversité



Les Journées
Mauritaniennes :

un évènement

international au service du
rayonnement du territoire

Soutien logistique et communication :

≈ 6 500 € ≈

Dans le cadre de sa politique de préservation de la biodiversité, la CASAS accompagne les agriculteurs engagés dans la protection des milieux naturels et des paysages.

Une étude menée avec le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine a identifié les prairies permanentes du plateau du Keuper comme un patrimoine naturel majeur : 195 ha à très fort intérêt écologique et 1 383 ha à fort potentiel d'évolution.

Ces prairies jouent un rôle essentiel pour la biodiversité, le stockage du carbone, la qualité de l'eau et les paysages, et constituent notamment un habitat pour le Milan royal.

La CASAS a ainsi mis en place des Paiements pour Services Environnementaux (PSE). Quatre exploitations bénéficient actuellement d'un soutien financier pour préserver prairies, haies, bosquets, mares et autres infrastructures agroécologiques, avec l'appui du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine et de la Chambre d'Agriculture.

COMPLEXE NAUTIQUE

SAINT-AVOLD

80 154

soit le nombre d'usagers qu'a accueilli le complexe nautique au cours de l'année 2025

25 384

soit le nombre d'enfants à avoir fréquenté la piscine dans le cadre scolaire

↑ 13,3%

soit la progression de la fréquentation du complexe nautique entre 2024 et 2025

201
entrées

385€
de dons collectés

68 km
de natation



Les dates clés

L'année 2025 a été marquée par plusieurs temps forts au Complexe nautique.

13
juillet

En plein cœur de l'été la traditionnelle **Fête de la piscine** a permis aux usagers de profiter d'une journée festive et conviviale, avec de nombreuses animations proposées au sein de l'établissement.

22
octobre

À l'automne, le Complexe nautique s'est également mobilisé pour **Octobre Rose**, à travers des actions de sensibilisation en faveur de la lutte contre le cancer du sein et de l'importance du dépistage.

03
décembre

Enfin, la fin d'année a été marquée par la participation au **Téléthon**, avec des animations solidaires visant à mobiliser les usagers au profit de la recherche et des personnes atteintes de maladies génétiques rares.

Ces différentes manifestations ont rythmé l'année 2025 et témoignent de la volonté du Complexe nautique de proposer, au-delà de ses activités sportives et de loisirs, des temps de convivialité, de sensibilisation et de solidarité.

246
entrées

373€
de dons collectés

31 km
de natation

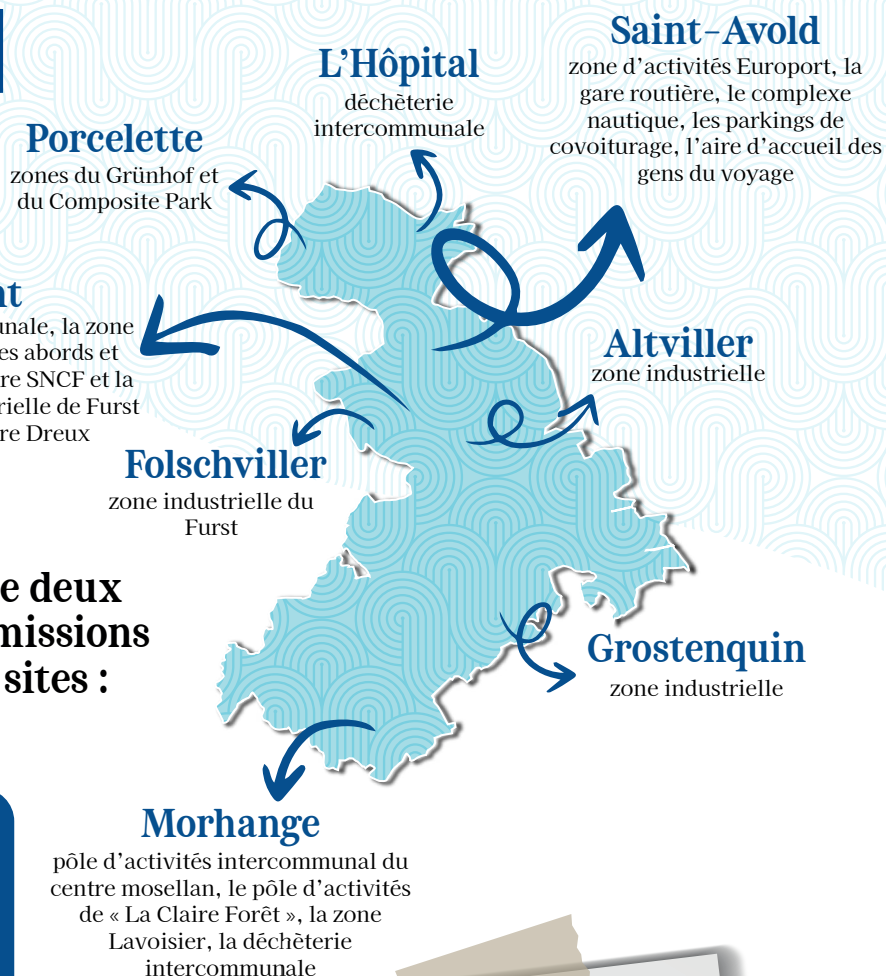


POLICE MUNICIPALE

La Police Municipale Intercommunale composée de deux agents, assure en priorité, les missions de surveillance générale des sites :

En parallèle, la Police Municipale Intercommunale intervient sur les communes membres. Elle assure une mission d'assistance et de conseil technique auprès du Président de la CASAS, du Directeur général des services et des élus des communes membres. Elle participe à la rédaction et au respect des arrêtés intercommunaux ainsi qu'à la protection des bâtiments et sites à caractère communautaire. Elle travaille en coordination avec la Police Nationale, la Gendarmerie Nationale et les services des communes membres.

La Police Municipale Intercommunale intervient également dans le domaine de la prévention, notamment à travers la formation du personnel de la CASAS, des actions de sensibilisation auprès de différents publics et une présence de proximité auprès de la population. Elle assure la surveillance des transports scolaires par des patrouilles embarquées, gère les autorisations d'accès aux déchèteries pour les administrés utilisant un véhicule d'entreprise et participe à la surveillance des manifestations ponctuelles organisées sur le territoire, qu'elles soient administratives, sportives ou culturelles.



POLITIQUE DE LA VILLE

58 actions ont été menées par des porteurs de projet sur le territoire en faveur des QPV (Quartier prioritaire de la politique de la ville) : Wenheck – Carrière et Cité du Furst, en 2025.

Parmi celles-ci, 44 actions ont été retenues et financées par les services étatiques de l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) à hauteur de 180 203 € ; la CASAS quant à elle, a subventionné 33 actions à hauteur de 189 470 €.

Une seconde action intitulée Quartiers d'Eté a été initiée par l'État ; 3 porteurs de projet y ont souscrit ; ces actions ont bénéficié d'un complément de subvention de l'État pour un montant de 16 830 € et de 10 521 € émanant de la CASAS.

ÉGALITÉ HOMME FEMME

La commission a mené plusieurs actions concrètes visant à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à renforcer la prévention des violences faites aux femmes sur le territoire. Parmi elles :

Angela – Mise en place du dispositif ANGELA, un procédé d'entraide destiné aux personnes se trouvant en situation d'insécurité ou victimes de violences. Ce dispositif a été déployé au sein de plusieurs commerces de Saint-Avoid et de Morhange afin de permettre aux personnes concernées de trouver rapidement un lieu d'écoute, de soutien et d'orientation.

Sensibilisation à l'école – Organisation d'un concours de dessin au sein des établissements scolaires du territoire, afin de sensibiliser les plus jeunes aux enjeux de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette action a permis d'encourager la réflexion et l'expression des élèves autour du respect, de la lutte contre les stéréotypes et de l'égalité des droits.

Violentomètre – Distribution de sachets comportant le visuel du « violentomètre » au sein des pharmacies du territoire. Cet outil de sensibilisation permet d'aider à identifier les comportements relevant de relations saines, préoccupantes ou violentes, et contribue ainsi à mieux informer et orienter les personnes susceptibles d'être confrontées à des violences.

Sécurité – Distribution de près de 1 000 porte-clés alarme destinés aux usagers du territoire, dans une démarche de prévention et de renforcement du sentiment de sécurité. Cette action concrète vise à offrir un moyen d'alerte simple et accessible en cas de situation de danger ou de besoin d'assistance.





Relais Petite Enfance

En 2025, la CASAS s'engage en faveur de la petite enfance en exerçant la compétence optionnelle d'Autorité organisatrice de la Petite Enfance. Le « Relais Petite Enfance » de Saint-Avold rejoint ainsi la CASAS afin de mieux accompagner les familles et les professionnels. Cette démarche vise à répondre aux besoins des familles, à soutenir et développer les modes d'accueil des enfants de moins de 3 ans et à faciliter l'information des parents.

FRANCE SERVICES



Morhange

12 581
accompagnements

Que ce soit pour des rendez-vous avec les partenaires, avec les conseillers France Services, en visio, pour des renseignements généraux, l'utilisation de la salle informatique ou encore la participation à des ateliers.

À titre de comparaison, 11 384 accompagnements avaient été enregistrés en 2024. Cela représente une **hausse de 10,5%** d'une année sur l'autre.



Folschviller

61
accompagnements

Du fait des travaux de rénovation de la mairie, l'antenne n'a été ouverte au public que pendant une période de trois mois en 2025.



L'Hôpital

3 129
accompagnements

On vous accueille !
PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Calendrier 2025

JANVIER

Partenariat
URSSAF

FÉVRIER

Lancement
7ème cycle
numérique

MARS

Réunion
conseillers
France Services

AVRIL

Comité France
Services
Préfecture

JUILLET

Clôture
7ème cycle
numérique

SEPTEMBRE

Lancement 8ème cycle
numérique et ateliers
numériques
élus/assos/secrétaires
de mairies

OCTOBRE

Journées
France Services

NOVEMBRE

Bilan 2024 et
séminaire
conseillers
France Services

DÉCEMBRE

Clôture 8ème cycle numérique



SITUATION FINANCIÈRE DE LA CASAS

L'exercice budgétaire 2025 laisse apparaître une situation financière stable du budget principal de la CASAS. L'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice, cumulé à celui des exercices antérieurs, permet à l'EPCI de financer une partie des projets d'investissements ayant été approuvés par le Conseil Communautaire, comme le schéma directeur vélo, la rénovation des bassins extérieurs du Complexe Nautique, l'aménagement du site de la Cokerie...

Les réformes fiscales adoptées dans la loi de finances 2025, imposent à la Communauté d'Agglomération de maintenir ses efforts en matière de dépenses de fonctionnement en conservant une bonne maîtrise des coûts, étant précisé qu'à ce jour, l'impact sur la CASAS en matière de dotations (dépenses et recettes) n'est pas connu.



Les recettes de fonctionnement :

En matière de fiscalité directe, les taux en vigueur n'ont pas connu d'augmentation en 2025.

La revalorisation automatique des bases fiscales (+1,7% des valeurs locatives) a induit de fait une augmentation des produits afférents.

L'estimation du produit fiscal intercommunal attendu, à taux constant, serait alors le suivant :

(K€)	2023	2024	2025
BASE TFB	69 459	72 124	73 350
TAUX TFB	4,360%	4,360%	4,360%
PRODUIT TFB	3 028	3 145	3 198
Évolution du produit fiscal TFB*		116	53
BASE TFNB	1 624	1 679	1 708
TAUX TFNB	5,00%	5,00%	5,00%
PRODUIT TFNB	81	84	85
Évolution du produit fiscal TFNB*		3	1
BASE CFE	31 849	33 445	34 014
TAUX CFE	22,13%	22,13%	22,13%
PRODUIT CFE	7 048	7 401	7 527
Évolution du produit fiscal CFE*		353	126
TOTAL RECETTES FISCALES DEPENDANT DES TAUX	10 158	10 630	10 811
COMPENSATIONS ETAT	13 007	13 450	13 450
TOTAL DES RECETTES FISCALES	23 165	24 080	24 261
Évolution des recettes fiscales*		915	181

* Les évolutions de recettes fiscales s'apprécient au regard de l'année N-1.

Les dépenses de fonctionnement :



Charges générales – La loi de programmation 2023-2027 et la loi de finances 2025 ayant prévu des coupes dans les recettes fiscales et dotations versées par l'État, la bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement reste une priorité pour l'intercommunalité.

Subventions aux associations – L'agglomération confirme sa volonté de maintenir son soutien aux associations culturelles et sportives du territoire dont les demandes de subvention respectent les critères d'attribution décidés par l'intercommunalité. Les enveloppes 2024 dédiées aux associations sportives, culturelles et entrant dans le cadre du contrat de politique ville avaient été augmentées, une stabilisation de celles-ci est souhaitée et envisagée pour 2026.

Dépenses de personnel – Comme énoncé dans les mesures imposées par la loi de finances 2025, la forte augmentation des cotisations sociales au 1er janvier 2025 (+ 3 points pour la CNRACL et + 1 point pour l'URSSAF) ont grevé les crédits budgétaires nécessaires aux dépenses de personnel durant l'exercice 2025. Certains services, dont le besoin serait en matière de renforcement ou de remplacement pour des départs à venir, pourraient bénéficier de nouveaux recrutements durant l'année. Par ailleurs, la masse salariale sera augmentée par l'intégration des agents affectés au Relais Petite Enfance de la Ville de Saint-Avold, suite au transfert de la compétence, homologué par délibération du 30 septembre 2025, point n°6.

Les attributions de compensation :

Le Conseil Communautaire, réuni en séance du 13 décembre 2022, a homologué en point 22 la révision libre des Attributions de Compensation de l'exercice 2022.

Le montant total des attributions de compensation que la CASAS verse à ses communes membres s'élève à 15.103.108 €.

Toutefois, la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) sera appelée à examiner les modalités financières du transfert de la compétence Relais Petite Enfance par la Ville de Saint-Avold, transfert homologué par le Conseil Communautaire en point 6 de la séance du 30 septembre 2025 et à déterminer le montant des attributions de compensation versée à ladite commune.

FPIC :

La contribution FPIC de l'ensemble intercommunal a augmenté en 2025 : les communes membres ont vu leur contribution diminuer tandis que le prélèvement de la CASAS a subi une augmentation de 10%.

Dotations de l'État et autres recettes fiscales :

- En 2025 le versement transport connaît une stabilité autour de 2M€ depuis de nombreuses années,
- La taxe de séjour perçue en 2025 s'élève à 106k€.



COUP D'OEIL SUR LE BUDGET 2025

106 317 303 €

Soit le budget total de la
Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Dépenses de fonctionnement
74 967 108 €



Dépenses d'investissement
31 350 195 €



RÉPARTITION DES PRINCIPALES DÉPENSES



9 M€

Administration
générale



3,4 M€

Développement
économique



10,2 M€

Gestion des
déchets



2,2 M€

Espace aquatique



247 657€

GEMAPI



4,2 M€

Mobilité



9,8 M€

Assainissement



4,8 M€

Eau potable



376 K€

Eaux pluviales
urbaines



273 K€

Centre
d'enfouissement
technique



36 M€

Zones d'activités
économiques



TERRITOIRE EN CHIFFRES

52 638

habitants
(INSEE 2025)



10

zones
économiques



41

communes



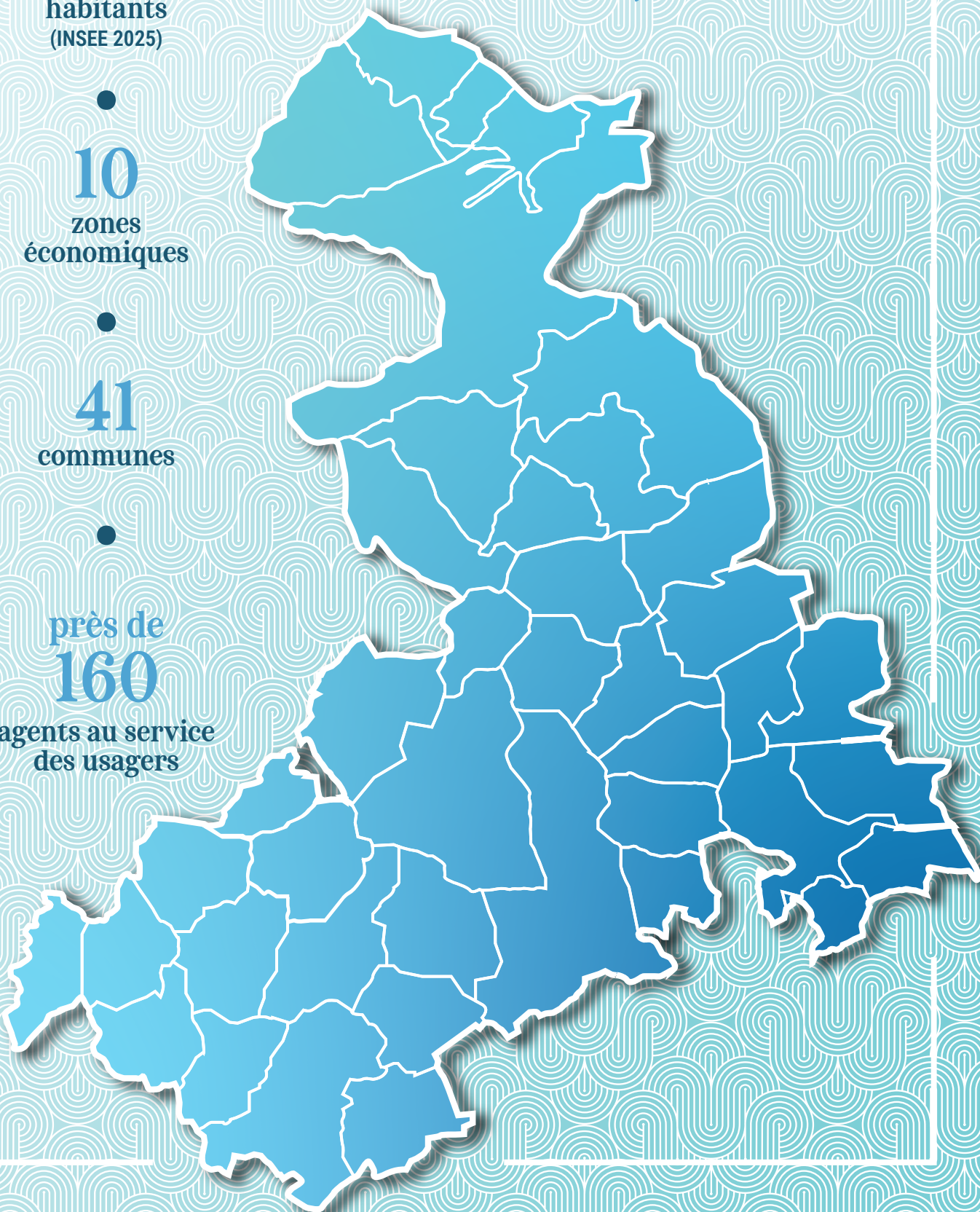
près de

160

agents au service
des usagers

un territoire de

357,54 km²



FRANCE SERVICES

MORHANGE

- 📍 Hôtel Communautaire
2 rue de Pratel
- ☎ 03 87 05 07 91
- ✉ franceservices@casas57.fr

L'HÔPITAL

- 📍 19 rue de la Mairie
- ☎ 03 87 82 76 00
03 87 82 76 40
- ✉ lhopital-folschviller
@france-services.gouv.fr

FOLSCHVILLER

- ☎ 03 87 29 32 90
- 📍 Rue d'Usson-du-Poitou

SERVICES TECHNIQUES ET ENVIRONNEMENT

- 📍 Bâtiment des Douanes
Zone Europort
57500 Saint-Avold
- ☎ 03 87 00 32 94
- ✉ technique@casas57.fr
environnement@casas57.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

- ☎ 0 800 400 402
- ✉ facturationom@casas57.fr

LES RÉGIES EAU

- ☎ 03 87 92 84 76
- ✉ regieeau@casas57.fr

ASSAINISSEMENT

- ☎ 03 87 86 48 40
- ✉ assainissement@casas57.fr

COLLECTE

- ☎ 0 808 810 360
- ✉ regie.collecte@casas57.fr



LES DÉCHÈTERIES

L'HÔPITAL

- ☎ 07 50 55 37 03
- 📍 Impasse
des Ponts

MORHANGE

- ☎ 07 62 00 49 15
- 📍 Zone industrielle
Lavoisier

VALMONT

- ☎ 07 50 54 32 32
- 📍 Zone Actival
Rue du Chemin de Fer

Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Source d'initiatives
NATURELLEMENT



- 📍 10-12 Rue du Général De Gaulle
57500 SAINT-AVOLD
- ☎ 03 87 92 84 76
- ✉ communaute@casas57.fr
- 🌐 www.casas57.fr